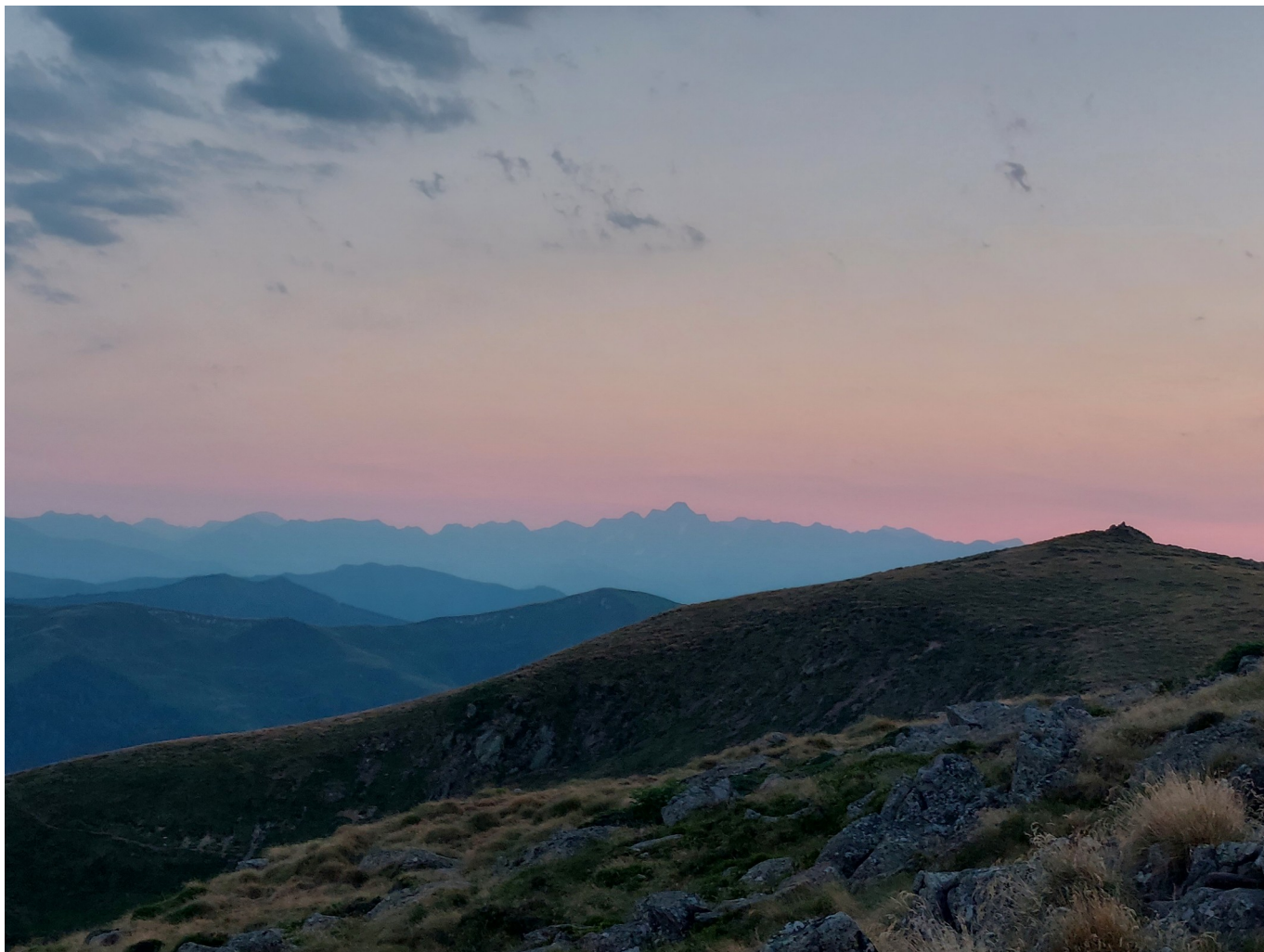


Premier bivouac en Haute Ariège 24h pour découvrir le bivouac en montagne.

Organisation : Guides Pyrénées Sensations

Encadrement : « *Anna LE MEUR, Accompagnatrice en Montagne, membre de Guides Pyrénées Sensations* »

Vous savez ce qu'on dit ? « Un sac lourd est un sac bourré d'angoisses » ! Laissez donc les vôtres à la maison et venez vivre l'expérience du bivouac tout en douceur et en légèreté ! Sur 24h, nous irons sac au dos à la recherche du coin parfait pour bivouaquer ... Au bord d'un lac par exemple ? Avec du matériel de qualité sur le dos, et de bons conseils, vous vivrez une expérience immersive de haute volée, pour en prendre plein les yeux et vous recentrer sur l'essentiel : vous, et ceux que vous aimez, au cœur de la nature.



Programme* :

Jour 1 : A travers les estives ...

Rdv 11h45 à la gare SNCF des Cabannes (*arrivée du train depuis Toulouse : 11h24*)

Briefing et organisation des sacs à dos, répartition du matériel de bivouac, puis trajet en covoiturage jusqu'au point de départ de la randonnée (40'). **Casse-croûte** au point de départ (non fourni).

A travers les estives de haute Ariège, lieu de villégiature des chevaux de Mérens, nous cheminerons en direction de notre point de bivouac du jour, près d'un étang aux eaux cristallines, à deux pas de la frontière avec l'Andorre ... Apprendre à s'économiser, à **prendre son temps, et profiter du moment**, voilà nos objectifs !

Au prix d'un effort modéré, nous déboucherons bientôt sur « notre » lac, afin de nous installer pour la nuit et cuisiner notre dîner sur le réchaud, sous les étoiles. Douce soirée en perspective : discussions sur les **techniques de bivouac** ou **petite marche nocturne** à la frontale ? C'est vous qui choisissez !

Nuit sous tente ou à la belle étoile si les conditions le permettent et selon vos souhaits ;) !

Détails techniques : Dénivelé : environ 450m / Temps de Marche : 3h

Nuit : sous tente ou à la belle étoile, en fonction de vos envies !





Jour 2 : Encore des lacs !

Réveil et petit déjeuner tranquille, puis repliage du camp. Qu'il est bon de se réveiller en pleine nature ! Dans la lumière du matin, nous nous engagerons sur le **sentier pierreux** qui nous conduira à d'autres étangs, histoire d'en profiter encore une fois... Un dernier regard en arrière, et c'est la descente qui nous attend, en boucle vers le parking.

Détails techniques : Dénivelé : environ 100m de montée, 500m de descente / Temps de Marche : 3h

Retour au parking prévu vers 12h00. Repas non prévu, vous pouvez choisir de réserver un restaurant au village des Cabannes pour parfaire cette excursion (pour des recommandations, nous consulter).

**Pour des raisons de sécurité et des conditions météo, nous nous réservons la possibilité de modifier les itinéraires.*

Dates : Du Dimanche 8 juin 2025 au Lundi 9 juin 2025 (lundi de pentecôte).

Départ garanti : à partir de 2 personnes.

Niveau 2 : Sortie s'adressant à des personnes en bonne condition physique sans toutefois une obligation de randonnée tout au long de l'année. Le dénivelé positif maximum ne dépasse pas les 500m et les journées font moins de 4h de marche, les sentiers sont **rarement techniques** (quelques passages avec des rochers) mais le portage du sac à dos demande quand même une **condition physique convenable**.

Situation géographique : Haute Ariège.

Rendez-vous : Le premier jour à 11h45 à la gare SNCF des Cabannes.

Dispersion : Le dernier jour à 12h30 à la gare SNCF des Cabannes.

Hébergement & restauration : Nuit sous tente 2 personnes, potentiellement partagée avec une autre personne, repas du soir et du petit déjeuner compris ainsi que les vivres de courses (snacks, barres...). Eau de source de la montagne (filtrée).

Cuisine en bivouac léger : Ici pas de nourriture lyophilisée, vous allez voir qu'il est tout à fait possible de bien manger, même en bivouac léger ! Nous cuisinerons ensemble sur les réchauds. N'hésitez pas à ramener une petite spécialité de chez vous à partager !

Le groupe : Le groupe sera limité à 4 personnes.

L'encadrement : Anna LE MEUR, Accompagnatrice en Montagne diplômée d'Etat, membre de l'association Guides Pyrénées Sensations et du Bureau des Guides des Pyrénées Ariégeoises.

Équipement à prévoir : Voir liste jointe

Équipement fourni :

- Tente légère de bivouac pour deux personnes,
- Un matelas gonflable/personne, adapté à la saison,
- Un sac de couchage/personne, adapté à la saison,
- Matériel de cuisine commun (popote, réchaud, gaz, gamelles, couverts),
- Filtre à eau,
- Bâtons de randonnée si besoin.

Le matériel cité vous est fourni en bon état, sans trou, déchirures ou accrocs. Il vous appartient de le manipuler avec précaution. Vous serez également formé.e.s à son utilisation. Toute détérioration ne résultant pas d'une utilisation normale pourra vous être facturée à l'issue de la sortie, au prix de la réparation par le réparateur ou à valeur de remplacement si le matériel devenait inutilisable à la suite d'une utilisation inadaptée.

Tarif individuel (départ garanti à 2 pers.) 220 euros

Le prix comprend : l'organisation du séjour sur mesure ; l'encadrement par Anna Le Meur, accompagnatrice en montagne et sa disponibilité par téléphone en amont du séjour pour vous aider à le préparer ; la nourriture du repas du soir et du petit déjeuner (locale et/ou bio !), ainsi que les vivres de course (barres, fruits secs ...) ; le matériel de bivouac cité ; le portage administratif du séjour par l'association GPS Tour.

Ne comprend pas : le transport jusqu'au lieu de RDV, le pique-nique du 1er jour (obligatoire), le matériel demandé dans la liste « équipement à prévoir », les assurances Assistance (obligatoire) et Annulation/ Interruption séjour / Bagages (facultative).

Les Assurances

Nous vous rappelons que **l'Assurance Assistance est obligatoire** pour participer à nos séjours.

Vous pouvez soit nous communiquer les références de la vôtre (Compagnie, N° de contrat, Contact 24h/24), nous vous conseillons de bien vérifier que votre assurance Assistance personnelle couvre les frais de Recherche et Secours.

Soit souscrire celle proposée par Guides Pyrénées Sensations :

Assistance uniquement à 1,5% du prix du séjour **OU** le pack Assistance – annulation, bagages, interruption de séjour à 4,5% du prix du séjour.

Vous pouvez télécharger le détail des Assurances proposées via les liens suivants :

Assistance : [Télécharger ou visualiser ici](#)

Pack Annulation / Interruption séjour / Bagages : [Télécharger ou visualiser ici](#)

Formalités Douanières et sanitaires

Vaccins :

Aucun vaccin n'est obligatoire (important d'être à jour de « diphtérie, tétanos, poliomyélite, fièvre typhoïde). Pour plus d'informations, nous conseillons le site internet : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/maroc/.

Dentiste et médecin :

Nous vous conseillons de faire une visite avant de partir.

Équipement à prévoir

Randonnée estivale avec bivouac, 2 jours

Cette liste a été éditée pour vous permettre d'être le plus confortable possible tout en restant léger, elle est à **imprimer et vérifier** avant le départ : tous les éléments de cette liste sont **OBLIGATOIRES** et je me réserve le droit de vous refuser le départ en cas d'absence de ces éléments dans votre sac, il en va de votre sécurité. Pensez aussi que **le poids est véritablement l'ennemi du randonneur** : il faut limiter le nombre de changes : on garde un jeu de vêtements secs et propres pour la nuit, et un autre jeu pour la journée. N'hésitez pas à me poser vos questions !

MATERIEL

- **Sac à dos 40L minimum, avec ceinture ventrale pour report de charge sur les hanches.** *Les sacs n'ont pas besoin d'avoir une multitude de poches, plus c'est simple et léger, mieux c'est ! Gardez à l'esprit qu'il vous faudra un peu de place supplémentaire dans le sac pour la nourriture.*
- **Sacs plastiques solides** (type sac poubelle) pour protéger les affaires de la pluie : tout ce qui craint doit être à l'abri de la pluie (sac de couchage, vêtements de rechange, matériel électronique, livres ...). *Vous pouvez en complément utiliser une housse de sac à dos.*
- **Drap de sac de couchage – impératif si vous utilisez l'un de mes sacs de couchage !** *Pensez aux sites de vente d'occasions pour vous équiper à bas prix,*
- **Oreiller gonflable**, *sauf si vous prévoyez d'utiliser un pull comme oreiller.*
- **Deux bouteilles d'eau** de 75cl chacune par personne, afin de pouvoir emporter 1.5L d'eau pour la journée. *L'idéal est de pouvoir les glisser dans les poches externes du sac à dos. Une poche à eau d'1.5L est également possible.*

Vêtements DÉPLACEMENT

- **Chaussures de randonnée imperméables et montantes** en bon état mais pas neuves si possible (pour limiter les risques d'ampoules). *Penser à les choisir une pointure au-dessus des chaussures de ville.*
- **T-shirt technique** (synthétique ou mérinos pour la matière, **pas de coton**), *les manches longues sont bien pour se protéger du soleil et du froid.*
- **Pantalon léger et confortable** type rando,
- **Veste imperméable** avec capuche type Gore-Tex (*pas de K-way, non respirant*),
- Un petit **bonnet** et une petite paire de **gants**,
- **Chapeau** ou casquette,

Vêtements RECHANGE

- **Un legging/collant confortable** pour le soir, *éviter les joggings, trop encombrants et lourds,*
- **Une paire de sous-vêtements** de rechange (toujours pas de coton),
- **Une veste polaire épaisse** ou **une doudoune** (*les premiers prix chez Décathlon vont très bien, type MH120*), avec ou sans capuche. *En fonction de la saison et de votre résistance au froid, vous pouvez prendre en complément une petite doudoune de randonnée (type MT100 chez Décathlon, avec ou sans manches.)*

DIVERS

- **Crème solaire**, indice 50 (*pensez aux petits contenants*),
- **Lunettes de soleil** (*cat.3 conseillée en été*),
- **Kit de toilette**, pas de gel douche ! Un savon, le plus naturel possible, suffit. *Les déodorants ne sont pas non plus essentiels et les aérosols vivent mal l'altitude ... Si possible, il vaut mieux tout conditionner en petit format. La toilette se fera dehors, au gant, à l'eau froide, ... ou à la maison en rentrant !*
- **Petite serviette** microfibre (*40*40 cm suffisent*),
- **Pharmacie personnelle** (traitements en cours, ventoline, anti-allergiques, pansements ampoules, ...) *J'ai une*

pharmacie complète avec de quoi traiter les blessures plus importantes,

- **Téléphone** ou **appareil photo**, éventuellement une batterie auxiliaire, il n'y a pas de prises !
- **Bouchons d'oreilles** ou "boules quiès", pour les ronfleurs ou les rongeurs ...
- **Une lampe frontale** par personne, utile pour la vie du camp,
- Un livre, de quoi dessiner, un jeu de cartes ... Ce qu'il vous faut pour agrémenter la soirée sans réseau téléphonique !
- Des bâtons de marche peuvent être utiles, je peux vous en prêter (me l'indiquer).

Si traitement médical ou allergie particulière, nous prévenir.

Si régime alimentaire particulier, nous prévenir.

Sécurité, Danger et rôle du professionnel encadrant

La montagne, le désert, et les autres milieux isolés que nous fréquentons présentent un environnement fondamentalement différent de celui que nous connaissons dans la vie courante, tant sur le plan du confort que sur celui de la sécurité.

Parcourir la montagne, traverser le désert ou visiter certains pays lointains impliquent de prendre certains risques que l'on ne prend pas d'ordinaire.

Cela suppose donc une démarche volontaire, qui doit être accomplie en toute connaissance de causes. Les lignes qui suivent ont pour but de vous éclairer sur la nature de ces risques. Vous devez lire attentivement ces informations et les faire lire à vos proches, afin que nous soyons, vous encadrés et nous encadrants en adéquation sur les conceptions du risque et de la sécurité.

Sécurité et danger en montagne

Le professionnel encadrant n'est en aucun cas une assurance tous risques contre les dangers. On doit plutôt considérer que son rôle est de gérer au mieux l'incertitude, dans ces milieux à risque que sont la montagne ou le désert. À ce titre, il prend de très nombreuses décisions chaque jour, grâce à ses compétences, son expérience et les situations qui se présentent à lui.

Son rôle peut alors paraître, à certains, ambigu : " assurer " la sécurité, alors qu'il ne peut la garantir ! On doit être bien conscient de cette situation avant de pratiquer en milieu ouvert tel que la montagne ou le désert toute activité de loisirs sportifs avec un professionnel.

Dans le cadre de cette gestion de l'incertitude, le rôle du professionnel sur le terrain est de s'assurer, dans la mesure du possible, que le programme prévu est réalisable dans des conditions raisonnables de sécurité (difficulté réelle, conditions de la montagne, forme des participants, etc...). Cela signifie qu'il est toujours susceptible de changer d'objectif, selon les circonstances. Entre la satisfaction de ses clients et le renoncement à cause d'un danger (ou d'une difficulté) imprévu ou plus important que prévu, sa marge de manœuvre est souvent étroite, et la décision à prendre complexe (selon le cas, elle peut faire l'objet d'un débat au sein du groupe). Mais le professionnel reste toujours le décisionnaire final quelque soit la situation. C'est son métier et il l'assume pleinement.

Conditions météorologiques en montagne

La montagne est avant tout caractérisée par de forts contrastes climatiques tout au long de l'année et de fortes variations météorologiques parfois quotidiennes qu'il est important d'accepter avant de partir. Les amplitudes thermiques fortes ainsi que les précipitations pouvant être importantes imposent l'utilisation de vêtements et de matériel adaptés préconisées dans la fiche « équipement à prévoir ». Ayez toujours en tête qu'il est encore de nos jours très difficile pour les météorologues de prévoir précisément les conditions rencontrées en montagne où de nombreux critères supplémentaires complexifient les prédictions.

De ce fait, son expérience, associée à la consultation de différentes sources météorologiques, permettent au professionnel de juger au mieux du déroulement de la sortie ou du séjour, de son adaptation, de son report, voire de son annulation pour préserver la sécurité de son groupe.

Temps de marche et durée des journées

Il existe une différence fondamentale entre le temps de marche indiqué sur nos fiches comme sur les topo-guides vendus dans le commerce et la durée des journées pour la simple raison que nous ne faisons pas que marcher durant une randonnée ! S'arrêter pour enlever un vêtement, pour boire, observer une fleur ou un animal, prendre une photo, discuter ou tout simplement souffler et profiter pleinement du paysage, tout cela prend du temps ! Or, s'il est possible de donner une moyenne de marche (4 km/h sur du plat facile, 300m de dénivelé positif à l'heure et 400m en négatif sur un sentier de montagne et moins si celui-ci est accidenté), il est impossible de déterminer ce qu'individuellement chacun s'autorise comme temps de pause.

Dans un groupe géré par un professionnel, ce dernier s'occupe du tempo pour éviter les coups de pompe en proposant régulièrement des arrêts et en adaptant le rythme de marche pour que tous les participants puissent profiter au mieux du séjour.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conditions mises à jour le 1 juillet 2024

Avant propos

Tout achat d'un voyage auprès de Guides Pyrénées Sensations implique l'acceptation de nos conditions générales de vente et l'adhésion implicite à notre association.

Les circuits que nous proposons sont des forfaits touristiques régis par la législation sur le tourisme. En tant que client, vous bénéficiez des droits définis par l'Union européenne. Pour plus d'informations sur vos droits, veuillez consulter la directive (UE) 2015/2302 à l'adresse suivante : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000031632248/>

Guides Pyrénées Sensations est responsable de la bonne exécution de votre voyage. Nous disposons d'une assurance de responsabilité civile professionnelle ainsi que d'une garantie financière pour assurer votre protection.

1. NOS PROPOSITIONS

Nous proposons uniquement des voyages en groupe, conçus et encadrés par des professionnels titulaires de brevets d'État en montagne (guides de haute montagne, accompagnateurs, et moniteurs). Des informations détaillées sur chaque séjour sont disponibles sur notre site, et une fiche technique complète contenant toutes les informations utiles pour préparer votre voyage, peut être fournie sur simple demande.

Le caractère sportif de nos séjours requiert un engagement physique et technique variable. Ainsi, tous nos séjours ne sont pas accessibles à tout le monde. Après avoir lu notre fiche technique de voyage, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question. Lors de votre inscription, vous devrez confirmer que vous disposez des capacités nécessaires pour réaliser le séjour.

- *VOYAGES SUR MESURE OU PRIVATISÉS*

Nous proposons également des voyages sur mesure ou privés, conçus par l'un de nos encadrants ou celui de votre choix. Faites-nous part de vos souhaits, et nous vous enverrons un devis.

- *MINEURS NON ACCOMPAGNÉS*

Les demandes d'inscription pour des mineurs non accompagnés de leurs parents ou tuteurs nécessitent l'accord de Guides Pyrénées Sensations, ainsi que la transmission de documents administratifs essentiels dont nous vous fournirons la liste.

- *MINEURS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE*

Certains de nos circuits peuvent accueillir des enfants mineurs accompagnés d'un adulte, à condition que leur âge et leurs aptitudes physiques permettent de réaliser le circuit dans de bonnes conditions pour le groupe.

2. COMMANDE / RÉSERVATION

Vous pouvez vous inscrire par téléphone, par e-mail ou en vous rendant directement à notre bureau à Ax-les-Thermes. Pour finaliser votre inscription, il sera nécessaire de nous envoyer par e-mail ou par courrier postal le bulletin d'inscription que nous vous aurons fourni, dûment rempli et signé en deux exemplaires, accompagné de votre acompte. Le paiement de l'acompte peut se faire par virement, chèque, chèques vacances ou en ligne (via Stripe).

Les assurances doivent obligatoirement être souscrites et réglées lors de la signature du contrat (voir article 9). Dès réception et validation de vos bulletins d'inscriptions, votre demande sera considérée comme une inscription ferme et ne pourra pas être annulée sans frais (voir article 8). Conformément à la loi, aucun délai de rétractation n'est applicable pour l'achat d'un voyage.

Si le séjour est complet ou indisponible, Guides Pyrénées Sensations procédera au remboursement intégral des sommes versées dans les meilleurs délais, et au plus tard 15 jours après encaissement.

- *OPTION*

Si vous n'êtes pas encore en mesure de confirmer votre réservation, vous pouvez poser une option sans engagement. Nous conserverons une ou plusieurs places pendant une durée déterminée.

3. MODALITÉS DE PAIEMENT

Votre réservation nécessite un acompte :

- Pour une réservation effectuée plus de 30 jours avant la date de départ : 30 % du prix total du voyage.
- Pour une réservation effectuée moins de 30 jours avant le départ : le montant total du voyage.
- Pour les réservations à moins de 15 jours du départ, le paiement doit être effectué par paiement en ligne (via stripe), chèque, chèques vacances ou espèces.

Pour les voyages avec bateau, votre réservation doit être accompagnée d'un acompte :

- À plus de 90 jours avant le départ : 60 % du prix du voyage, payable en deux versements : 30 % à l'inscription et 30 % 90 jours avant le départ.
- À moins de 45 jours du départ : paiement du prix total.

Tout retard dans le paiement de l'acompte ou du solde sera considéré comme une annulation de votre part, entraînant des frais d'annulation.

- **MOYENS DE PAIEMENT**

Les paiements peuvent être effectués par paiement en ligne (stripe), par chèque, par chèque vacances (ANCV) pour les voyages au sein de l'Union Européenne, ou en espèces, dans la limite de 1 000 euros par dossier.

Une facture sera émise pour chaque règlement.

4. PRIX

Le prix des voyages est établi sur la base d'un nombre minimum de participants, comme indiqué dans la fiche technique pour chaque voyage. Tous les prix affichés sont exprimés en euros et sont payables en France.

Conformément à l'article L211-12 du Code du tourisme, jusqu'à 30 jours avant le départ, nous nous réservons le droit d'ajuster les prix, sans possibilité d'annulation de votre part, si la majoration ne dépasse pas 8% du prix total. Ces ajustements, qu'ils soient à la hausse ou à la baisse, peuvent être effectués en raison de :

- L'évolution du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie.
- Les modifications des taxes ou redevances appliquées aux services de voyage inclus dans le contrat (par exemple, les taxes touristiques, les taxes d'embarquement et de débarquement dans les ports).
- Les fluctuations des taux de change. Le taux de référence, la devise utilisée et le pourcentage appliqué par rapport au prix total du voyage seront précisés dans la fiche du voyage concerné.

Sauf indication contraire, dans la fiche technique du séjour, les éléments suivants ne sont pas inclus dans le prix : les taxes d'aéroport de sortie du pays visité, les frais de passeport ou de carte nationale d'identité, les vaccinations et visas, les boissons, les pourboires, ainsi que votre équipement personnel. Étant donné que certains de ces frais peuvent être à régler sur place, nous vous recommandons de prévoir un moyen de paiement adapté à votre destination.

5. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES

Avant de vous inscrire à votre voyage, il est essentiel de vérifier la validité de votre pièce d'identité. Chaque participant est responsable de s'assurer qu'il dispose des documents de voyage nécessaires et conformes aux exigences pour entrer ou transiter dans les pays concernés. Une liste exhaustive des documents requis sera fournie dans nos fiches techniques du séjour.

Ces informations portent principalement sur les formalités douanières et sanitaires applicables aux ressortissants français. Les personnes de nationalité étrangère ou binationale doivent se renseigner auprès des ambassades ou consulats compétents. Nous restons à votre disposition pour vous assister dans vos démarches administratives.

Vous devez nous communiquer vos nom(s), prénom(s) et date de naissance tels qu'ils figurent sur votre pièce d'identité. Veillez à utiliser les mêmes informations auprès des organismes officiels pour la délivrance d'un visa.

À défaut de respecter cette procédure, vous vous exposez à un refus d'entrée sur le territoire (transit ou destination finale).

Sites utiles :

- Site du ministère des affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>
- Site du ministère de la santé : www.sante.gouv.fr
- Site de l'Office Mondial de la Santé (OMS) : www.who.int/fr
- Site de l'institut Pasteur : <https://www.pasteur.fr/fr>
- Site de la sécurité sociale : www.cleiss.fr

6. PRESTATIONS DE NOS VOYAGES

- **HÉBERGEMENT**

L'hébergement est généralement proposé en chambre double pour deux personnes. Un supplément pour chambre individuelle sera appliqué à toute personne en faisant la demande ou au dernier inscrit voyageant seul, en cas d'effectif impair dans le groupe. Lors des séjours en montagne, vous pourrez être logés dans divers types d'hébergements : lodge, refuge, chez l'habitant, sous tente ou en cabine sur des bateaux. Pour les séjours hors d'Europe, le niveau de confort est déterminé selon les

normes locales, qui peuvent différer des normes françaises.

- **REPAS**

La plupart de nos séjours incluent la pension complète, avec des repas froids pour les pique-niques du midi. Nous mettons un point d'honneur à privilégier l'utilisation de produits locaux.

- **TAILLE DU GROUPE**

La taille minimale et maximale des groupes pour nos voyages est généralement de 6 à 12 personnes, elle est précisée sur chaque fiche technique de nos séjours. Toutefois, le nombre maximum de participants peut être dépassé d'un participant si la dernière réservation concerne deux personnes. Les prestations initiales, telles que décrites dans la fiche technique, resteront inchangées et les conditions de votre voyage seront maintenues. Pour les voyages sur mesure ou privatisés, nous pouvons adapter l'encadrement et la logistique à la taille de votre groupe, conformément aux normes exigées.

- **PRÉ ET POST ACHEMINEMENT**

Guides Pyrénées Sensations recommande de choisir des prestations (titres de transport, etc.) modifiables et/ou remboursables pour ce rendre jusqu'au point de rendez-vous. Il est également conseillé de prévoir un délai suffisant pour tenir compte d'éventuels retards, surtout si votre voyage inclut un changement d'aéroport ou de gare, car les voyageurs doivent se présenter au comptoir de l'aéroport 2h30 à 3h avant le décollage.

7. MODIFICATIONS

Vous avez la possibilité de personnaliser votre voyage en ajoutant des prestations, sous réserve que ces modifications soient compatibles avec le voyage choisi et spécifiées sur le bulletin d'inscription. Nous ne pourrions pas accepter de changements si des réservations nominatives ou non remboursables ont déjà été effectuées. Toute modification pourra entraîner des frais supplémentaires, qui devront être réglés avant le départ. Toute modification est susceptible d'entraîner des frais supplémentaires payables avant le départ.

Veillez noter que toute interruption volontaire de votre part pendant le voyage ne donnera droit à aucun remboursement. De même, une exclusion décidée par l'encadrement du séjour pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité ne sera pas remboursée.

8. ANNULATION/RÉSOLUTION FRAIS D'ANNULATION

Les retenues calculées en fonction de la date d'annulation peuvent être remboursées après étude de votre dossier par une assurance annulation, si vous en disposez. Si vous devez annuler votre voyage avant la date de départ, il est impératif d'informer Guides Pyrénées Sensations et votre assureur dans les plus brefs délais, par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. La date d'envoi de votre courrier ou e-mail sera considérée comme la date d'annulation pour le calcul des frais d'annulation.

Pendant, l'assureur retiendra la date de survenance de l'événement ayant causé votre annulation. Tout sinistre doit être déclaré par téléphone ou par courrier dans un délai maximum de 5 jours ouvrés.

La prime d'assurance, les frais de visa, de passeport et de vaccins, ainsi que les frais de transport jusqu'au lieu de départ et de retour à domicile, ne sont remboursables ni par Guides Pyrénées Sensations ni par l'assureur.

A - Frais d'annulations standard

Le montant des frais d'annulation est établi de manière croissante en fonction de la proximité de la date de départ. Pour tous nos séjours, les retenues suivantes s'appliquent :

1) Sur le montant de votre voyage :

A partir de 45 jours du départ, tout désistement entraînera les retenues suivantes :

- + de 45 jours : 5% du montant total avec un minimum de 53 € TTC
- de 45 à 31 jours : 15 % du montant total
- de 30 à 21 jours : 35 % du montant total
- de 20 à 16 jours : 50 % du montant total
- de 15 à 7 jours : 75 % du montant total
- moins de 7 jours : 100 % du montant total

2) Quelle que soit la date d'annulation, il vous sera retenu 100% des frais nominatifs de réservation de bateau ou d'avion émis à l'avance (déduit des taxes portuaires ou aéroportuaires remboursables)

B - Voyages privatisés ou sur mesure

- **Annulation totale du séjour**

À partir de votre inscription et la signature de ce contrat, l'acompte de 30% sera conservé. Les taux de retenues en fonction des dates d'annulation sont les mêmes que ceux mentionnés dans les frais d'annulation standard.

- **Annulation partielle du séjour**

En cas d'annulation d'un ou plusieurs voyageurs d'un voyage sur mesure et/ou privatisé, pour maintenir le voyage ; il sera facturé à celui qui annule, les frais justifiés du séjour pour maintenir le prix du devis établi en fonction du nombre de participants pour ceux qui maintiennent leur départ.

9. ASSURANCES

Que ce soit pour un voyage en France ou à l'étranger, il est essentiel de vérifier vos assurances avant de partir. Guides Pyrénées Sensations vous propose deux formules d'assurance. Les conditions générales et particulières de ces assurances sont disponibles sur notre site <https://guides-pyrenees-sensations.com/> ou sur demande. Nous vous recommandons de les lire attentivement.

A - Contrat d'annulation - bagages - frais interruption de séjour - Europ Assistance 58 224 382 : 4.5%

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Pour bénéficier de la couverture "Interruption de Séjour", vous devez avoir demandé une assistance médicale contractée auprès de notre contrat assistance.

B - Contrat d'assistance - Europ Assistance 58 224 381: 1.5%

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. A l'aide de votre carte bancaire, par exemple. En revanche, ces garanties ne fonctionnent qu'à la condition que la totalité du prix du voyage soit réglée avec une carte bancaire délivrée par une banque française, suisse ou belge : Mastercard Gold, Visa Premier, Platinum, Infinite.

Si vous étiez déjà couvert pour les mêmes garanties de l'une ou l'autre contrat par un autre contrat d'assurance, nous vous informons que vous disposez d'un délai de renonciation de 14 jours relatif uniquement à l'assurance souscrite et à condition que celle-ci n'ait produit aucun effet.

- ***DÉCLARATION AUPRÈS DE L'ASSUREUR***

Il vous appartient, avant ou au cours de votre voyage, de contacter l'assureur afin de déclencher l'assurance et de faire valoir vos droits, néanmoins Guides Pyrénées Sensations reste à votre disposition pour vous assister dans ces démarches.

10. ANNULATION PAR GUIDES PYRÉNÉES SENSATIONS

Si nous devons annuler un départ pour des raisons indépendantes de notre volonté ou en raison d'un manque de participants, nous vous proposerons différentes solutions de remplacement au tarif en vigueur ou le remboursement intégral des sommes déjà versées.

Le voyageur sera informé au plus tard aux dates suivantes :

- 21 jours avant le début d'un voyage d'une durée supérieure à 6 jours ;
- 7 jours avant le début d'un voyage d'une durée de 2 à 6 jours ;
- 48 heures avant le début d'un voyage d'une durée n'excédant pas 2 jours.

Aucune indemnité compensatoire ne sera versée. De plus, tous les frais engagés par le voyageur (tels que l'achat de billets d'avion ou de train, d'hôtel, ou de matériel nécessaire au voyage) resteront à sa charge.

11. CESSIION DU CONTRAT

Conformément à l'article R.211-7 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder votre contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que vous pour effectuer le voyage tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Vous êtes tenu d'informer Guides Pyrénées Sensations de votre décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception et au plus tard sept jours avant le début du voyage.

Compte tenu de la particularité de nos séjours, le cédant est tenu de justifier que son remplaçant remplit les mêmes capacités physiques que lui pour effectuer ce voyage, permettant de confirmer la cession.

En cas de cession de contrat, le cédant et le cessionnaire sont solidaires et tenus d'acquitter les frais induits par la cession.

12. RESPONSABILITÉ

Guides Pyrénées Sensations ne pourra être tenue pour responsable des conséquences des événements suivants :

- Défaut de présentation auprès des autorités compétentes des documents administratifs et/ou sanitaires requis pour entreprendre le voyage et/ou franchir les frontières, conformément aux informations données par Guides Pyrénées Sensations.
- Événements imprévisibles ou inévitables d'un tiers tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à Guides Pyrénées Sensations, émeutes étrangères à Guides Pyrénées Sensations, incidents techniques ou administratifs extérieurs à Guides Pyrénées Sensations, encombrement de l'espace aérien, intempéries, retards, pannes, pertes ou vols de bagages ou d'autres effets personnels des voyageurs ;
- Le caractère sportif de nos voyages et séjours peut nous amener, lorsque des circonstances impérieuses impliquant la

sécurité des voyageurs, à substituer un moyen de transport à un autre, un hôtel à un autre, prendre un itinéraire différent ou annuler certaines excursions. Le voyageur ne pourra pas les refuser sans motif valable. En revanche, si les prestations acceptées sont de qualité inférieure, la différence de prix sera remboursée par Guides Pyrénées Sensations, dès le retour. S'il ne peut être proposé de prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées pour motif valable, nous assurerons le retour du passager, sans supplément de prix.

- Chaque participant doit se conformer aux consignes données par l'encadrement, nous ne pouvons être tenus pour responsables des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente. L'encadrement peut être amené à proposer à un participant d'un niveau insuffisant, un programme adapté, dans ce cas, les frais supplémentaires engendrés resteront à la charge du passager. Toute interruption volontaire du voyage de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par l'encadrement du séjour, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.
- La personne effectuant l'inscription au nom et pour le compte de tous les participants au voyage s'engage à transmettre à chaque voyageur les informations fournies par Guides Pyrénées Sensations concernant le voyage de sorte que Guides Pyrénées Sensations ne saurait être tenue pour responsable de tout défaut ou omission dans la communication de ces informations.
- En cas de mise en jeu de la responsabilité de Guides Pyrénées Sensations en raison des agissements des prestataires, il sera fait application des limites de dédommagement prévues par les conventions internationales, conformément à l'article L 211-17- IV du Code du Tourisme. Sauf en cas de préjudices corporels, la responsabilité financière maximale de Guides Pyrénées Sensations sera égale à trois fois le prix total du voyage.
- De même, en cas de survenance d'un fait imprévisible ou inévitable d'un tiers et/ou du fait du voyageur, qui modifierait les prestations du voyage souscrites chez Guides Pyrénées Sensations et/ou impliquerait la modification des prestations réservées par le(s) voyageur(s) (non incluses dans votre voyage), Guides Pyrénées Sensations ne saurait être tenue de rembourser les frais induits.

13. RÉCLAMATIONS DURANT LE VOYAGE

Vous êtes tenu d'informer Guides Pyrénées Sensations de tout dysfonctionnement constaté lors du voyage en contactant immédiatement notre numéro d'urgence dont les coordonnées figurent sur votre carnet de voyage ou auprès de notre représentant local afin de nous permettre d'intervenir.

Les voyageurs pourront adresser toute réclamation par lettre recommandée avec accusé réception à Guides Pyrénées Sensations, au plus tard 1 mois après votre retour de voyage, accompagnée de pièces justificatives. A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse dans un délai raisonnable d'un 1 mois, vous avez la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur en application de l'article L.615-1 du code de la consommation: La Société Médiation Professionnelle www.mediateur-consommation-smp.fr 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux.

14. INFORMATIONS PERSONNELLES, POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE SÉCURITÉ DE VOS DONNÉES

Les informations que vous nous transmettez sont enregistrées dans un fichier informatique sécurisé.

Certaines informations doivent être obligatoirement fournies à Guides Pyrénées Sensations pour traiter vos commandes. À défaut de les fournir, vos demandes ne pourront malheureusement pas être traitées et le contrat ne pourra être conclu.

Nous tenons à vous préciser que certaines de vos données personnelles seront communiquées aux partenaires de Guides Pyrénées Sensations, fournisseurs des prestations de services (hôteliers, transporteurs, autorités douanières, encadrants des voyages...) afin de répondre aux exigences de réservation et /ou de contrôle. Il s'agit essentiellement de vos nom(s), prénom(s), date de naissance et sexe qui figurent sur le passeport ou CNI (si la destination le permet) que vous utiliserez pour votre voyage et pour compléter les autorisations de transit ou d'entrée (visa, ESTA...); ainsi que les données relatives à un besoin d'assistance et/ou de rapatriement.

D'autre part, certaines données seront transmises aux prestataires techniques (informatique et de support technique pour nos bases de données ...). qui s'engagent à n'utiliser vos données personnelles que pour exécuter certaines tâches indispensables à la bonne gestion de vos réservations.

Lorsque vous naviguez sur notre site, les données liées à votre navigation, telles que les clics sur des circuits, encadrants ou les destinations choisies, ne sont pas collectées car nous n'utilisons pas les techniques de « profilage et de cookies » automatisées consistant à utiliser ces données pour évaluer les choix des voyageurs. Du fait de notre statut d'association de tourisme, nous ne pratiquons pas d'opérations commerciales, mailing list et démarchage téléphonique, et nous ne communiquons pas vos données à caractère personnel à d'éventuels partenaires commerciaux. Guides Pyrénées Sensations s'engage à ne pas transférer ni vendre des données à caractère personnel vous concernant.

Vos données sont conservées le temps de notre relation contractuelle et pour la durée nécessaire pour répondre à nos obligations légales ou réglementaires. Sauf contre ordre de votre part vos données personnelles seront conservées cinq ans, avant leur suppression définitive ou leur anonymisation.

Conformément à la loi informatique, fichiers et libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation et de suppression de vos données.

Vos droits s'exercent par courrier postal à Guides Pyrénées Sensations.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous considérez que nous ne respectons pas les réglementations applicables en matière de données personnelles.